

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Gustave Eiffel - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Gustave Eiffel - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (28776)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Gustave Eiffel - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (28776)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	504	11

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau général des résultats en enseignement technologique de spécialité français, mathématiques, anglais	Importance accordée aux résultats en mathématiques et sciences numériques	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Autonomie, aptitude au travail en groupe, application dans le travail	Appréciations sur les bulletins, la fiche avenir et éventuellement le projet de formation motivé, avis du conseil de classe	Important
Savoir-être	Capacité à fournir des efforts, esprit d'équipe, Implication	Les appréciations sur les bulletins scolaires. Les commentaires positifs sur la régularité du travail et la participation sont appréciés. Les commentaires négatifs sur le comportements sont rédhibitoires. Pas d'absences injustifiées.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la formation	Projet professionnel motivée en relation avec le BTS SIO, connaissance des métiers du BTS, démarches effectuées pour la recherche d'entreprise, stages réalisés dans le domaine, intérêt pour l'alternance	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champs	Aucun élément pris en compte	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les critères conduisant à ne pas classer un dossier sont :

- des résultats et des appréciations ne montrant pas l'intérêt des candidats pour les disciplines de spécialités en rapport avec la formation
- des appréciations négatives sur le comportement en classe et l'implication
- de l'absentéisme.

Les formations en apprentissage forment de véritables professionnels et il est important de mettre en relation avec les entreprises des candidats motivés et assidus.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permet, à partir des données figurant dans les dossiers, de calculer une note représentative pour chaque candidat. Les paramètres pris en compte sont énoncés dans le paragraphe « critères de recrutement ». Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères énoncés cidessous, est utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures BTS SIO. La commission d'examen des vœux réexamine ensuite chaque dossier un à un afin de modifier et d'affiner le classement en s'appuyant sur les critères plus difficilement chiffrables. Critères de recrutements :-Notes et appréciations de première et de terminale, incluant l'implication et l'assiduité, la moyenne de l'élève/ moyenne de la classe, la prise en compte des matières de culture générale et des matières de spécialité en rapport avec la formation demandée- Les éléments d'évaluation de la fiche avenir ainsi que l'avis du Conseil de classe- Tout document ayant trait au parcours des candidats en réorientation, reprise d'études, validation des acquis...- L'assiduité,- Le comportement en classe,- La capacité à travailler en groupe,- Les motivations du candidat

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le projet motivé doit être soigné et cohérent avec la demande. Il est conseillé aux candidats de bien se renseigner sur la filière choisie en faisant des recherches sur le métier et en rencontrant des professionnels en amont. Cela leur permet de mieux faire ressortir leur motivation. Souvent, ils fournissent une lettre type quelle que soit la formation envisagée et il est alors difficile de comprendre leur motivation. Le dossier doit être complet et complété avec soin. Il est conseillé aux candidats de travailler leur projet professionnel afin de ne pas s'éparpiller ni formuler des vœux très différents. Cela permettra de se renseigner auprès d'entreprises du secteur dès le mois de février mars. Pour les vœux en apprentissage, il faut impérativement prendre contact avec le centre de formation dès que le vœu est placé "en recherche de contrat" car cette réponse ne signifie pas admission.

Signature :

Laurent LEN,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Gustave Eiffel